

VdB! le mag

LE RENDEZ-VOUS DE VOTRE COMMUNE



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

TERRITOIRE

LES GRANDS TRAVAUX **4**
DE VOLLÈGES

ÉNERGIE

VAL DE BAGNES, **15**
CITÉ DE L'ÉNERGIE GOLD

PORTRAIT

RAPHAËLE ARLETTAZ, **18**
CRIMINOLOGUE

DÉCEMBRE 2024 – N° 8



agenda

Agenda complet des manifestations:
valdebagnes.ch/agenda

18 DÉCEMBRE
ASSEMBLÉE BOURGEOISALE
ESPACE SAINT-MARC

22 DÉCEMBRE
MARCHÉ DE NOËL
SARREYER

1^{ER} JANVIER
MESSE DES VŒUX
ÉGLISE DU CHÂBLE

4 JANVIER
TRAIL DES BLISIERS
LE LEVRON

DU 4 AU 12 JANVIER
VERBIER FREERIDE WEEK
VERBIER

22 JANVIER
SÉANCE CONSTITUTIVE
DU CONSEIL GÉNÉRAL
ESPACE SAINT-MARC

8 FÉVRIER
INTÉGRALE DU ROGNEUX
LOURTIER

DU 15 AU 23 FÉVRIER
BRUSON FREERIDE WEEK
BRUSON

DU 28 FÉVRIER AU 2 MARS
CARNAVAL
VAL DE BAGNES



CHRISTOPHE MARET
PRÉSIDENT DE VAL DE BAGNES (2021-2024)

PLEIN SUCCÈS AUX SUIVANTS !

Au cours des quatre dernières années, nous avons traversé des tempêtes. Défi sans précédent, la pandémie de Covid-19 a révélé la résilience et la solidarité de notre communauté. Nous avons vécu l'« affaire des constructions », ou plus récemment les intempéries du Fregnoley. La façon dont notre commune de « seulement » 10 000 habitants a géré les choses est une grande satisfaction pour moi. Nous avons la chance d'être dotés d'une administration dévouée au service de la population.

La gestion d'une commune se fait en équipe. L'excellente ambiance et la collégialité qui ont prévalu au sein du Conseil municipal ont ruisselé dans tous nos services. Merci à tous mes collègues et à leurs collaborateurs. Ensemble, nous avons porté des projets ambitieux, rencontré des personnes de tous horizons, des citoyens aux personnalités influentes. Ces rencontres ont été riches d'enseignements.

La mise en place de la nouvelle structure communale a aussi été un défi, pas forcément visible, mais essentiel à la pérennisation d'une administration qui doit rester forte, fière et fiable. Les relations avec nos partenaires, notamment avec l'Entremont, ont été et sont importantes pour toute la région. Les réalités du terrain ne sont pas toujours comprises et considérées au niveau cantonal; cela reste un regret personnel.

Malgré la nuisance de certains citoyens et parfois le manque de respect de l'Autorité, j'ai tiré de cette présidence une grande satisfaction. Je suis fier d'avoir été le premier président de Val de Bagnes. J'ai confiance en l'avenir et en l'équipe qui me succède.

Je lui souhaite plein succès et j'espère qu'elle continuera sur la même voie, apportant sa propre contribution aux projets et défis à relever.

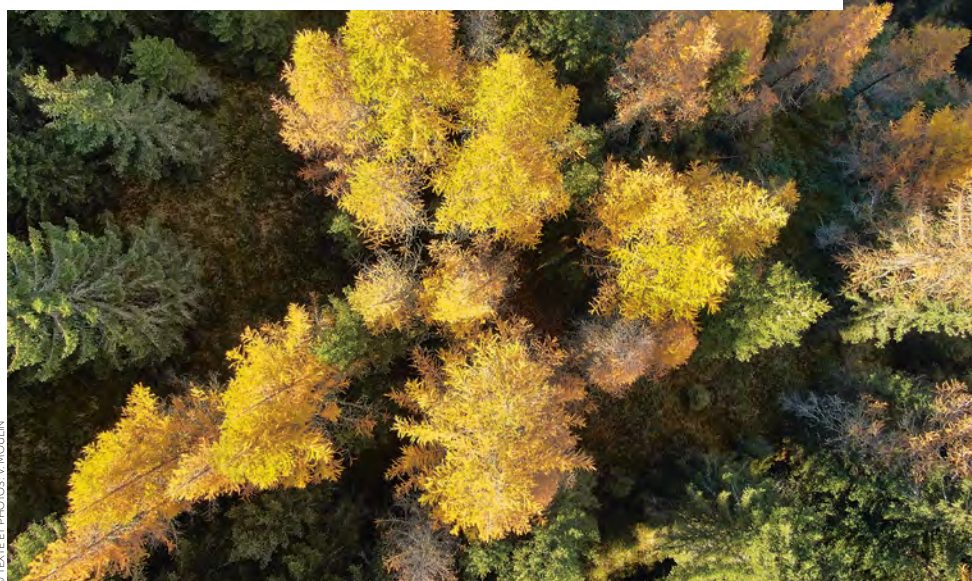
Nous vivons dans une magnifique région et disposons de moyens importants pour assurer l'avenir de nos descendants. Que chacune et chacun en ait pleinement conscience et fasse sa part. !

Impressum

Responsable de la publication: Commune de Val de Bagnes
Rédaction: lefinmot.ch – Administration communale
Graphisme et mise en page: laligne.ch – Impression: Publiprint,
Verbier – Imprimé sur papier entièrement recyclé
Tirage: 6000 exemplaires – Parution: 4 fois par an
Pour écrire au journal: communication@valdebagnes.ch
Photo de couverture: Valérie Moulin



CARTE BLANCHE À VALÉRIE MOULIN



La nature nous a offert son éloquente révérence, dans chaque détail qui a son importance, avant de plonger en confiance dans sa douce latence. Avec assurance, elle prépare en silence sa renaissance. En conscience, percevez-vous une quelconque ressemblance ? Dégénérescence ? Décadence ? Il est surtout question ici d'inconstance et de transcendance, au-delà de la danse des apparences. !

VOLLÈGES POURSUIT SA MUE

Création d'une nouvelle nurserie-crèche-UAPE, amélioration des axes de mobilité et valorisation de la vie villageoise : les projets ne manquent pas à Vollèges. La projection architecturale pour la nouvelle structure d'accueil vient d'être dévoilée.

© ATELIER CREPT

UNE NOUVELLE STRUCTURE D'ACCUEIL POUR LES 0 À 12 ANS

Depuis 2010, la population du secteur Chemin, Cries, Étiez, Le Levron, Vens et Vollèges a augmenté de près de 30%. Parmi les nouveaux venus, une part importante de familles avec de jeunes enfants. Conséquence : les structures actuelles pour l'accueil des enfants en bas âge et des écoliers ne suffisent plus.

La construction d'un nouveau bâtiment de près de 130 places est donc attendue. Sa réalisation a franchi une étape décisive avec le choix, en octobre, du projet architectural lauréat, et sa présentation à la population le 25 novembre dernier.

Prévue sur une parcelle près de l'école, la structure abritera une nurserie de 12 places, une crèche de

36 places et une unité d'accueil (UAPE) d'une capacité de 84 places. Le projet prévoit également la construction d'un parking souterrain d'une vingtaine de places, mutualisé avec un abri de protection civile. À l'issue du concours d'architecture, la Commune a sélectionné le projet de l'Atelier Charvoz architectes (Sion), en collaboration avec l'Atelier Mojo (Montreux) et Guyaz Méry Ingénieurs civils (Sion). Leur proposition « Les 3 Mousquetaires » a convaincu le jury grâce à son volume général en adéquation avec les bâtiments environnants, son organisation, ses espaces extérieurs et l'accès direct entre l'UAPE et l'école.

Prochaines étapes : la validation du crédit d'engagement par le Conseil général et la demande d'autorisation de construire, planifiée pour la fin 2025.



L'espace devant la Maison communale sera réaménagé en zone piétonne, tout en conservant quelques places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite ou se rendant à l'administration communale.

► La nouvelle nurserie-crèche-UAPE sera construite sur le terrain en face du centre scolaire de Vollèges.

► Dans le bâtiment en Y, chaque tranche d'âge aura son espace dédié.



MOBILITÉ : DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES EN PROJET

Depuis 2024, Val de Bagnes dispose d'un Plan directeur de la mobilité. Parmi les priorités pour le village de Vollèges : la mobilité des écoliers. Commandée par la commune, une étude de l'Association transports et environnement (ATE) publiée cette année inventorie les points dangereux, qu'il s'agisse de l'absence de trottoirs ou de passages pour piétons, de la vitesse élevée des automobilistes ou du manque de visibilité.

Pour améliorer la situation, le Service communal de l'aménagement du territoire et de la mobilité travaille sur la création de zones 30 km/h sur les tronçons qui traversent le village en direction de Bagnes et du Levron. Le Canton, qui décide de la vitesse sur les routes cantonales, y est favorable. Par ailleurs, deux nouveaux passages piétons et un chemin pour écoliers entre le quartier de Frontpattiet et le centre scolaire seront créés.

Concernant le stationnement, un parking de 20 à 25 places sera construit sous la nouvelle structure d'accueil (lire à ce sujet la double page précédente). En outre, l'utilisation du parking des Posettes, situé à dix minutes à pied, sera encouragée, grâce à la création d'une liaison piétonne jusqu'au centre du village.

Plus bas, la gare d'Étiez sera équipée en 2025 de deux places de parc équipées de bornes de recharge pour voitures électriques et d'un couvert à vélos. Enfin, sur la route cantonale entre Sembrancher et Étiez, un itinéraire de mobilité douce est actuellement à l'étude. Il prévoit la création d'une piste cyclable et d'un trottoir, financés conjointement par la commune et le canton.

REVALORISER LE CENTRE DU VILLAGE

Maintenir des villages vivants propices à la rencontre est un point essentiel pour la Municipalité. On peut à ce propos citer plusieurs projets.

Il y a d'abord la Maison de commune, rénovée entre 2023 et 2024. Les façades ont été refaites et de nouveaux espaces de travail ont été aménagés. Le bâtiment accueille une quarantaine d'employés communaux, assurant ainsi des services essentiels pour la population.

Le Service communal de l'aménagement du territoire et de la mobilité prévoit également le réamé-

nagement de la place du village, située devant la Maison de commune, au croisement des chemins de la Galaterie, de la Laiterie et du Paquet. La construction de la nouvelle nurserie-crèche-UAPE, dotée d'un parking souterrain et située à quelques minutes à pied (lire à ce sujet la page 4), est l'opportunité d'y transférer les véhicules et de restituer cet espace aux habitantes et habitants du village. L'avant-projet a été validé par le Conseil municipal et bien accueilli par les propriétaires concernés. Dernier projet : l'inventaire du patrimoine bâti. Si la préservation du patrimoine est essentielle pour le maintien de l'identité culturelle des villages, la Municipalité souhaite aussi permettre aux propriétaires de transformer leurs granges et raccards pour y créer des logements, par exemple. Désormais terminé, l'inventaire pour Vollèges est en cours d'homologation par le canton. !



© V. MOULIN



TROIS QUESTIONS À ANAÏS JORIS, RESPONSABLE DE LA CRÈCHE ET DE L'UAPE DE VOLLÈGES

Ce projet de nouvelle nurserie-crèche-UAPE est attendu.

Pourquoi ?

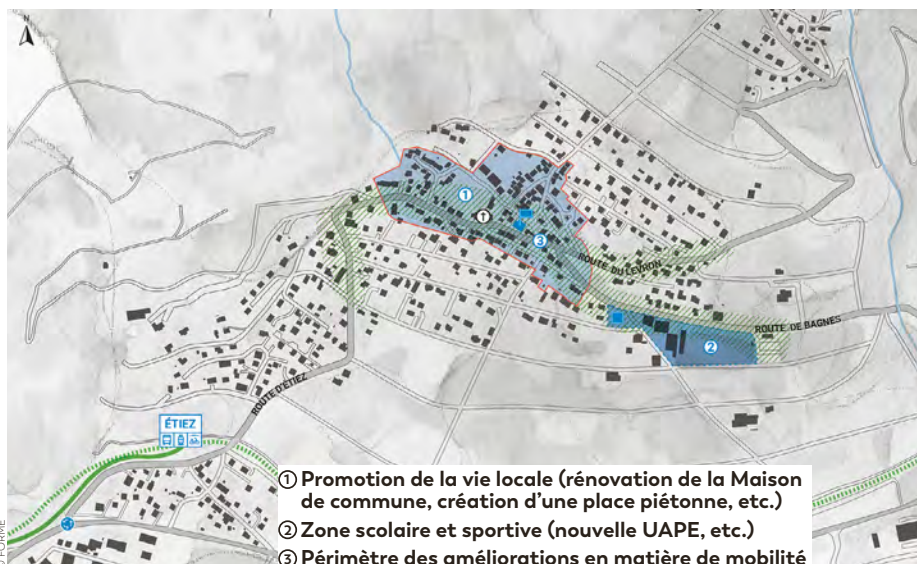
Le bâtiment actuel est devenu trop étroit. Nous n'arrivons plus à satisfaire les demandes : certaines familles se retrouvent dans la situation où un enfant est pris en charge, alors que nous n'avons pas de solution pour les autres enfants de la fratrie. Par ailleurs, le secteur de Vollèges n'a pas de nurserie pour l'accueil des bébés entre 3 et 18 mois. Actuellement, les parents doivent emmener leurs enfants à Verbier ou Versegères. S'y ajoute le fait que le bâtiment actuel n'est plus aux normes en matière d'isolation et de taille.

À quelles améliorations les familles peuvent-elles s'attendre ?

Chaque tranche d'âge aura son espace spécifique avec, en crèche, l'ouverture d'un deuxième groupe d'accueil. Le projet prévoit des salles de vie spacieuses, des espaces extérieurs sécurisés et végétalisés, une salle dédiée à la motricité des petits. À l'UAPE, une pièce sera dédiée aux plus grands, en quête d'indépendance. Surtout, contrairement au bâtiment actuel qui date des années 1950 et qui a eu différentes fonctions, nous serons dans un bâtiment expressément conçu pour l'accueil des enfants.

Vous étiez membre du jury du concours d'architecture. À quels points avez-vous été attentive en tant que professionnelle ?

Le fait d'avoir des accès à l'extérieur était un critère important, car nous sortons tous les jours avec les enfants. Disposer de pièces qui permettent l'accueil en petits groupes était également essentiel. Par ailleurs, pour les enfants qui viennent quatre ou cinq jours par semaine, la vie en collectivité peut être pesante. Offrir un espace où ils peuvent être à l'écart et tranquilles est important. Enfin, l'acoustique générale du bâtiment sera soignée.



- ① Promotion de la vie locale (rénovation de la Maison de commune, création d'une place piétonne, etc.)
- ② Zone scolaire et sportive (nouvelle UAPE, etc.)
- ③ Périmètre des améliorations en matière de mobilité

Vollèges, un secteur en plein essor

La Commune a établi des plans d'équipement pour les trois principaux villages de la vallée, Le Châble, Vollèges et Verbier. Ci-contre, le plan de Vollèges, avec vue d'ensemble en matière de mobilité, d'espaces publics et d'infrastructures.



→ En savoir plus sur les projets du secteur Vollèges

REGARD SUR 2021-2024

À quelques jours de l'entrée en fonction du nouveau Conseil municipal, bilan de la dernière législature avec Christophe Maret, président sortant.

© VERBIER TOURISME



« **S**'il fallait ne retenir que quelques projets, lance d'emblée Christophe Maret, je citerais l'inauguration d'un centre de recyclage pour l'ensemble de la commune, l'élaboration d'un masterplan pour le tourisme et la situation débloquée avec le Centre sportif de Verbier. Je pense aussi au développement d'une politique de santé pour les personnes âgées, à des mesures pour la jeunesse et l'obtention de labels de qualité. » Premier président de la commune de Val de Bagnes après avoir été douze années président de celle de Vollèges, Christophe Maret rappelle que la législature écoulée fut aussi la première en tant que commune fusionnée, et ce, dans une période post-Covid. « Les gens devaient apprendre à se connaître. » La première réussite des autorités communales et des services administratifs est d'avoir élaboré un programme commun.

LE PROGRAMME DE LÉGISLATURE, CE FIL ROUGE

Pour guider l'action communale, les autorités et l'administration ont pu se référer au programme de législature, document phare fixant les projets prioritaires pour la période 2021-2024. « Ce fut un outil stratégique indispensable qui nous a permis d'avoir une vision claire et de nous y tenir. » Un compte-rendu de la législature qui s'achève vient d'ailleurs d'être présenté au Conseil général.

Prochaine étape : la prise de fonction des nouvelles autorités le 1^{er} janvier 2024 et la rédaction du programme de législature 2025-2028. Ce dernier devrait largement s'appuyer sur le précédent, car plusieurs projets sont en cours. !

Sur les 58 projets de la législature 2021-2024 :

TERMINÉS : 24%

EN COURS : 76%

QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME DE LÉGISLATURE ?

Il s'agit d'un document, exigé légalement, qui définit les objectifs, les moyens et le calendrier d'un exécutif communal pour la période administrative de quatre ans. Soucieuse de faire preuve de transparence, la Commune de Val de Bagnes s'est dotée d'une plateforme en ligne permettant à la population de suivre l'avancée des projets. Mise à jour régulièrement, la plateforme devrait être conservée pour la législature à venir.



→ Consultez le programme de législature 2021-2024

NOUVELLES AUTORITÉS COMMUNALES

La population de Val de Bagnes a élu ses autorités exécutives, législatives et judiciaires pour la période 2025-2028. Elles débiteront leur mandat au 1^{er} janvier.

POUVOIR EXÉCUTIF (CONSEIL MUNICIPAL)



De g. à dr.: **BRUNO MOULIN** Conseiller municipal (Le Centre), Vollèges – **MÉLANIE MENTO** Conseillère municipale (Le Centre), Montagnier – **FRANÇOIS VEUTHEY** Conseiller municipal (Le Centre), Bruson – **MALVINE MOULIN** Conseillère municipale (Le Centre), Vollèges – **FABIEN SAUTHIER** Président (Le Centre), Vollèges – **VALÉRIE GUIGOZ** Conseillère municipale (Entremont Autrement), Lourtier – **PIERRE-YVES GAY** Conseiller municipal (PLR), Le Levron – **ANNE-MICHÈLE LACK** Vice-présidente (PLR), Le Châble – **JEAN-DANIEL TROILLET** Conseiller municipal (UDC et indépendants), Fontenelle.

POUVOIR JUDICIAIRE

Les autorités judiciaires sont représentées par Barbara Deléglise, juge de commune, et Romain Joris, vice-juge de commune.

POUVOIR LÉGISLATIF (CONSEIL GÉNÉRAL)

Les membres du Conseil général ont été élus le 11 novembre 2024. Le Bureau et les commissions seront déterminés lors de la séance constitutive du 22 janvier 2025. !



IL Y A 100 ANS, LE PREMIER CONSEIL GÉNÉRAL

Depuis 1907, la Constitution cantonale permet l'institution d'un Conseil général dans les communes. Le premier Conseil général de Bagnes compte 45 membres et sa séance constitutive a lieu le 15 février 1925, présidée par Alfred Vaudan. À cette époque, Bagnes est la seule commune alpestre à avoir instauré un Conseil général. De son côté, Vollèges a toujours eu une assemblée primaire. En 1932 survient un rebondissement: à une large majorité, la population décide de supprimer le parlement communal. Le Conseil général ne sera réintroduit qu'en 1957. Aujourd'hui, le Conseil général de Val de Bagnes compte 60 sièges. !

→ En savoir plus sur les autorités communales :

Conseil municipal: valdebagnes.ch/cm

Conseil général: valdebagnes.ch/cg

Pouvoir judiciaire: valdebagnes.ch/pouvoir-judiciaire

FAISONS- LEUR CONFIANCE

Au sein du dicastère Jeunesse, formation et cohésion sociale, Aude Michellod facilite et contrôle les apprentissages sur le territoire communal.

La question du choix de la formation professionnelle se pose dès le cycle d'orientation. Quel est votre rôle à ce niveau ?

Je collabore étroitement avec la conseillère en orientation, la direction du CO et le délégué à la promotion économique de la commune. Ensemble, nous montons des projets concrets pour rapprocher les élèves et les entreprises de la région. Par exemple, le Rallye des entreprises permet à nos jeunes de découvrir le tissu économique régional.

Choisir un métier, est-ce plus difficile qu'avant ?

Une distance s'est créée entre la jeunesse et le monde professionnel. Il est moins facile de trouver un job d'été avant 15 ans ou d'accompagner papa et maman sur leur lieu de travail. De plus, avec la numérisation, la majorité des métiers se vit avec un ordinateur. C'est moins concret. Pour comprendre la réalité d'un secteur d'activités, il est donc très important d'aller voir sur place et de rencontrer des entrepreneurs passionnés.

Sur le territoire communal, 181 apprentis sont formés dans 81 entreprises. Le Canton vous a donné pour mission de contrôler ces formations. Comment procédez-vous ?

Nos commissaires assurent deux visites, l'une en première année, l'autre en deuxième année de CFC ou AFP. Lors d'entretiens confidentiels avec le for-



UN PARCOURS ATYPIQUE

Après l'école normale, des études d'infirmière et une formation d'anesthésiste, Aude travaille pendant sept ans à l'Hôpital de Martigny. Elle consacre ensuite dix ans à sa famille, tout en siégeant au Conseil général. Sollicitée pour organiser les cours d'appui pour apprentis, elle renoue avec la vie professionnelle au sein du dicastère Jeunesse, formation et cohésion sociale.

mateur et avec l'apprenti, ils peuvent repérer d'éventuels malaises ou souffrances de part et d'autre. Nous proposons une médiation en cas de conflit. Nous offrons également des cours d'appui en cas de problèmes scolaires.

En quoi cet engagement pour la formation professionnelle profite-t-il à la population de Val de Bagnes ?

Pour bien vivre dans notre région, nous avons besoin d'entreprises solides et pérennes. Cela passe par une relève locale qualifiée et motivée, donc par la formation et l'engagement des jeunes. Ces derniers représentent notre avenir. Même si leur vocabulaire est parfois différent du nôtre et qu'ils ont d'autres façons de faire les choses, faisons-leur confiance. !



NOUVEL ACTEUR CULTUREL

Une nouvelle fondation a été créée, portée pour moitié par la commune, autour de l'idée d'un centre culturel à Verbier.

© S. LAURENT

Le Verbier Festival attire chaque été environ 40 000 amateurs de musique classique dans la station, autour de l'idée d'une rencontre entre grands maîtres et jeunes musiciens du monde entier. Il a célébré en 2023 son trentième anniversaire. Ce fut l'occasion de tirer le bilan de cet événement, et d'évoquer la nécessité de doter Verbier d'une infrastructure dédiée à la culture, ouverte à tous les spectacles vivants, et qui puisse rayonner tout au long de l'année.

Pour engager la réflexion sur cette question, voire concrétiser un projet, la Commune, en association avec le Verbier Festival, a donné naissance cet automne à la Fondation pour le centre culturel de Verbier, dont le siège se trouve à Val de Bagnes. Les deux entités possèdent 50% du capital-actions, qui s'élève à 100 000 francs. L'annonce en a été faite au Conseil général du 11 septembre. Objectifs com-

muns : concevoir, construire et exploiter un centre culturel à Verbier. Dans un premier temps, il s'agira de chercher le financement nécessaire à la création et à l'exploitation du futur centre.

PETER BRABECK-LETMATHE À LA PRÉSIDENCE

Quant au Conseil de fondation, qui administre la structure, il est composé d'un minimum de sept membres, dont deux désignés par le Conseil municipal. Cette fondation, distincte de celle du Verbier Festival, est présidée par Peter Brabeck-Letmathe. En 2024, le Verbier Festival a proposé soixante concerts sur dix-huit jours, et enregistré 11% de croissance par rapport à l'année précédente. !

→ La 32^e édition se tiendra du 16 juillet au 3 août 2025, et la billetterie est d'ores et déjà ouverte. Plus d'infos sur verbierfestival.com

déci- sions

Aperçu des principaux sujets débattus
par le Conseil municipal
de septembre à novembre 2024



Retrouvez les décisions du Conseil municipal
sur valdebagnes.ch/decisions

NOUVEL ESPACE BRUNET À VERBIER

L'arrêt de bus Brunet, au cœur de Verbier, sera transformé l'an prochain pour mieux accueillir les usagers du bus, qu'ils soient piétons, skieurs, vététistes, etc. En face des abribus actuels sera aménagé un espace verdoyant (prairie, aulnes, arbustes indigènes), avec différents murets pour s'asseoir, une vue plongeante sur la vallée et une borne de recharge pour vélos. L'arrêt de bus disposera d'un quai à niveau pour les personnes à mobilité réduite et le point de collecte pour déchets sera maintenu. !



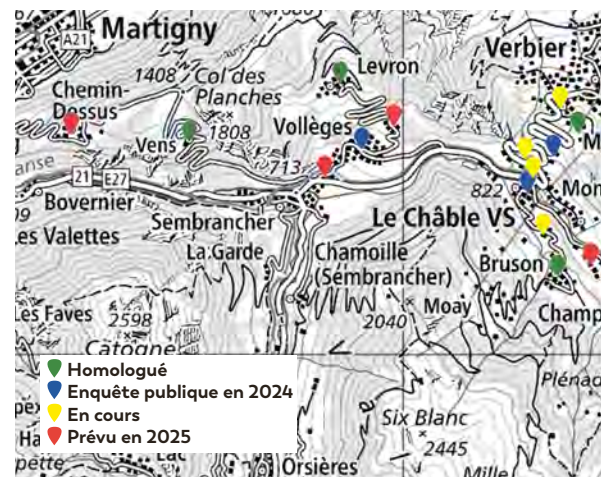
© ATELIER CREPT

CONSULTATION AUTOUR DU PAZ

Des ateliers participatifs avec la population avaient permis en 2023 de définir les objectifs prioritaires de la révision du Plan d'affectation des zones (PAZ). Une table ronde s'est tenue cet automne, réunissant architectes, commerçants, société de développement, Pro Vélo, le WWF, etc., qui a permis à chacun de donner sa vision du développement, du logement, de la mobilité, de l'environnement, etc. Présentée au Conseil municipal, puis au Conseil général, la brochure de synthèse est désormais accessible au public. !



→ Retrouvez ici la synthèse
de la table ronde



SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BÂTI

Le patrimoine bâti du val de Bagnes constitue un précieux héritage. Pour le préserver et le valoriser, la Commune a entrepris son inventaire. Les bâtiments de cinq villages et hameaux ont déjà été répertoriés, et l'état d'avancement pour les dix-neuf autres a été présenté au Conseil général. Un règlement est en cours d'homologation, qui permettra l'octroi de subventions, en complément de celle déjà accordée pour les toits en ardoise. !



→ Plus d'infos
sur les inventaires
du patrimoine bâti

LA BIODIVERSITÉ

La préservation de la biodiversité est depuis plusieurs années intégrée aux réflexions et travaux des différents dicastères de la commune, et de nombreuses mesures ont déjà été prises, telles que l'abandon des pesticides au bord des routes ou la lutte contre les plantes invasives. Val de Bagnes souhaite continuer dans cette direction et gagner en cohérence et clarté.

Un mandat d'accompagnement a ainsi été octroyé à un biologiste pour réaliser un état des lieux des bonnes pratiques déjà en place, définir des axes stratégiques et zones prioritaires, puis aboutir à un plan d'action assorti d'un calendrier. Le travail devrait s'achever fin 2025. !



VERS UN CENTRE DE VERBIER MOINS ROUTIER

Cet été, la rue de Médran, à Verbier, a connu une période de piétonisation, devenant une zone à trafic limité du 12 juillet au 11 août. Objectif: favoriser la qualité de l'espace public et l'attractivité des commerces. Début décembre, le Service de l'aménagement du territoire et de la mobilité a présenté le bilan de cette expérience lors d'un atelier réunissant les associations et faitières impliquées. Les participants ont ainsi eu l'occasion de participer à la conception de la suite du projet. Le Conseil municipal décidera de la suite à donner après avoir pris connaissance du compte rendu de ces ateliers en vue de l'été prochain. !



→ Pour prendre connaissance de la démarche

LA FACTURE D'EAU S'ADAPTE

À la suite de la fusion, plusieurs règlements doivent être ajustés. Celui sur la distribution d'eau potable a récemment été approuvé par les autorités cantonales et communales. Il entrera en vigueur en 2024 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier.

Lors d'une fusion, la nouvelle Commune bénéficie d'un délai pour accorder tous les éléments de la gouvernance. Les règlements liés à l'eau ne font pas exception, et prochainement les habitantes et habitants recevront une facture adaptée à ces nouvelles réglementations.

UN SERVICE AUTOFINANCÉ

Comme pour tous les services régaliens de raccordement, la distribution d'eau potable doit être autofinancée. Cela signifie que les frais inhérents au réseau d'eau potable, comme la fourniture de l'eau, l'entretien, le développement et la gestion administrative du réseau ne peuvent dépasser les revenus générés par les taxes. Celles-ci avaient été fixées, il y a dix ans, sur une valeur immobilière plus basse. Cette valeur a augmenté significativement et, en conséquence, ces taxes ont généré des excédents qui doivent être restitués aux consommateurs. C'est la raison pour laquelle la taxe de base « eau » a baissé de 6 à 4 francs par unité de raccordement. La taxe liée à l'utilisation de l'eau,

calculée en mètres cubes, ne change pas : le montant demeure à 80 centimes le mètre cube. La taxe administrative n'a pas changé non plus.

TAXE SUR LA DÉFENSE INCENDIE

L'unité de raccordement (UR) est une mesure établie en additionnant chaque appareil ou robinet de distribution d'eau d'un bâtiment raccordé au réseau. Par exemple, une douche représente quatre unités de raccordement.

Jusqu'à aujourd'hui, la taxe sur la défense incendie se calculait à partir de la valeur cadastrale d'un bâtiment. Cette méthode de calcul a été modifiée et la taxe de défense incendie est dorénavant calculée en fonction du nombre d'unités de raccordement. !

→ Nouveau règlement et foire aux questions sur valdebagnes.ch/eau.

En cas de questions complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter au 027 777 11 00 ou via commune@valdebagnes.ch



LES CHANGEMENTS EN MARCHÉ



La Commune de Val de Bagnes vise l'excellence en matière de développement durable. Elle vient d'obtenir le label « Cité de l'énergie Gold ».

Depuis plusieurs années, Val de Bagnes s'engage en faveur du développement durable. Ses efforts ont été récompensés, puisque le label « Cité de l'énergie Gold » lui a été décerné le 17 septembre dernier. Il s'agit de la plus haute distinction accordée aux villes et communes qui s'engagent en faveur des énergies renouvelables. « Celle-ci montre qu'en matière de gestion des ressources, nous sommes passés de la parole aux actes », se réjouit Corinne Dettwiler, déléguée QSHE (qualité, hygiène, sécurité, environnement) au sein de la commune. « Nous souhaitons devenir une référence et un exemple dans ce domaine. »

Pour obtenir le niveau Gold de ce label, Val de Bagnes a dû se doter d'un plan directeur des énergies clair et mesurable. « Nous avons fixé des objectifs ambitieux visant principalement à assurer une diversification des ressources énergétiques, mais également à développer la sobriété dans ce domaine et assurer une réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en limitant l'impact global sur l'environnement. »

ACCOMPAGNER LA POPULATION ET LES ENTREPRISES

Selon Marie-Luce Duroux Barman, déléguée au développement durable, « l'un des outils principaux permettant de mettre en œuvre la transition énergétique auprès de la population est l'Énergithèque ». Ce guichet, porté par la commune et mis en œuvre par son

partenaire Altis, propose des informations et des conseils gratuits aux citoyens, et dès 2025 aux entreprises aussi. « Dans ce cadre, nous organisons aussi des rencontres. Lors de la soirée citoyenne 'Les changements en marche' en septembre, nous avons abordé l'alimentation, la mobilité, la consommation ou encore la sobriété énergétique. Les participants sont repartis avec des conseils très concrets leur permettant de réaliser des économies d'énergie et d'argent. » !

QUELQUES MESURES PHARES

- Mise à disposition des citoyens du guichet de l'Énergithèque pour informer et conseiller les personnes souhaitant réduire leur consommation d'énergie.
- Conférences organisées autour de thèmes concernant la durabilité.
- Encouragement de la rénovation énergétique et mise en place de normes de constructions énergétiquement efficaces.
- Développement des réseaux de chauffage à distance (CAD) et diversification de leurs sources d'approvisionnement.
- Accompagnement du passage à une mobilité électrique et développement des transports publics ;
- Réalisation d'un règlement des constructions (RCCZ) ambitieux.
- Mise à jour de l'éclairage public.

en bref

Retrouvez dans cette rubrique un condensé de quelques projets d'actualité qui rythment la vie de notre commune.

OUVERTURE DU GUICHET ÉCONOMIQUE

Le délégué à la promotion économique, Maarten van Geest, lance un guichet économique communal. Les entrepreneurs régionaux, investisseurs ou potentielles entreprises intéressées à développer leurs activités à Val de Bagnes disposeront ainsi d'un relais direct auprès de l'administration communale. La mise en réseau avec le concert des organisations faitières fera aussi partie de la mission du guichet. Les contacts se feront sur rendez-vous ainsi que lors d'événements ponctuels. !

→ Plus d'infos sur valdebagnes.ch/developpement-economique



LES 55 MÉRITANTS BAGNARDS ONT REÇU LEUR DIPLÔME

Comme chaque année, la soirée officielle des mérites sportifs et culturels a permis de décerner les distinctions et récompenses aux artistes, sportifs et managers s'étant particulièrement illustrés durant l'année écoulée. Les lauréats ont reçu leur diplôme des mains de la marraine de la soirée, Câlina Yamakawa, organisatrice du Verbier Festival. !



→ Retrouvez tous les méritants et la galerie photo de la soirée





MARCHE DE L'ESPOIR POUR TERRE DES HOMMES

Tous les cinq ans, les élèves de Val de Bagnes soutiennent Terre des Hommes Valais en participant à une Marche de l'espoir. Cette année, près de mille écoliers de 4 à 15 ans, encadrés par une centaine d'enseignants, y ont pris part. Cette foule s'est élancée le 15 octobre au départ de l'Espace Saint-Marc, sur un parcours d'un ou deux kilomètres, à choix. Les plus jeunes ont pu profiter de l'accompagnement de «grands» volontaires du cycle d'orientation. Chaque kilomètre était sponsorisé par leurs proches. Succès garanti pour la démarche, rythmée par des battements de cœurs enjoués, qui a permis de recueillir plus de 73 000 francs. Tous ces cœurs en cœur, ça valait bien une image aérienne. !

148

PUPITRES

Mais aussi **292** chaises et **64** cartons de livres, c'est le cadeau de Noël, avec un peu d'avance, qu'a reçu le Lycée Melvin Jones, dans le village de Silmissin, au Burkina Faso. Grâce à l'association valaisanne Les enfants du Burkina, emmenée par Pierre-Alain Bruchez, l'ancien mobilier de l'école de Versegères, remplacé cet été, a en effet trouvé là-bas une seconde vie et fait des heureux. !



Retrouvez nos actualités sur
valdebagnes.ch/actualites

CANAPÉ FORESTIER BON POUR LA SANTÉ!

En tant que «Commune en santé», Val de Bagnes s'engage dans chacun des 71 domaines concernés par cette certification.

Le canapé forestier est une des mesures de la thématique «École en nature». Construit dans la forêt à l'aide de branchages et de rondins, cet espace d'apprentissage fait le bonheur des écoliers.

D'autres publics bénéficient d'initiatives porteuses, à l'image des plus de 75 ans, pour lesquels un plan canicule a été élaboré. Les aînés intéressés ont pu s'inscrire sur une liste, et le CMS prendra de leurs nouvelles en cas de grosses chaleurs. !



→ D'autres mesures sur notre page
«Commune en santé»

un village à l'abersia un

DES ZIGZAGS, PUIS LE DÉCLIC

Raphaële Arlettaz est née à Versegères il y a 26 ans. En septembre dernier, elle décrochait son Master de criminologie avec la note maximale. Entre les deux, elle a dû surmonter sa phobie scolaire et annoncer son homosexualité. Rencontre avec une jeune femme qui a su trouver sa voie.

Quand on arrive chez la famille Arlettaz, à Versegères, il y a bien sûr Raphaële, que nous venons interviewer, mais aussi Margaux, sa compagne, et Bruno, son père. Les présentations sont faites, l'authenticité est visiblement une qualité cultivée. Tandis que la photographe repère les lieux, la jeune femme commente : « J'ai hésité à me changer. Et puis je me suis dit que j'allais rester comme je suis. » Pantalon baggy (entendez « ultra-large », sweat à capuche, elle observe avec une sorte d'amusement et un brin d'inquiétude ces deux étrangères venues à sa rencontre. « Je me demande bien comment vous avez eu l'idée de faire un portrait de moi... » Et alors, pourquoi avoir accepté ? « À vrai dire, j'ai hésité... Et puis je me suis dit que parler de mon parcours pouvait servir à d'autres. »

JEUX D'ENFANTS ENTRE VACHES ET CHEVAUX

On évoque alors son enfance dans le val de Bagnes. « On se disputait un peu, avec mon petit frère, mais on jouait aussi à la balle, on faisait de la trottinette, du vélo. On était tout le temps dehors, avec les autres enfants du quartier, dit-elle en désignant les pâtu-

rages alentour, parsemés de chalets. Ma maman de jour avait des vaches, une voisine au bout de la rue avait – et a encore – des chevaux. On vivait entourés de nature et d'animaux. Sans compter qu'on faisait souvent des balades avec mes parents. » Un père garde-frontière, une mère économiste d'entreprise, tenancière depuis quelques années d'une boutique de laine. « Elle m'a transmis le goût des livres. » La jeune Raphaële vit ses trois premières années d'école primaire à Champsec, les trois suivantes à Lourtier, et le cycle d'orientation au Châble. « J'étais discrète, mais plutôt bonne élève, du moins jusqu'au cycle. » Survient alors la phobie scolaire. « Avec le recul, je pense que c'était parce que je ne trouvais pas ma place. »

AIMER LES FILLES À VERSEGÈRES, PAS SIMPLE

La jeune femme ne le cache pas, aimer les filles à Versegères il y a une dizaine d'années, ça n'était pas simple. « Je savais que j'étais différente, mais aussi que c'était mal vu : je ne connaissais personne comme moi et je n'avais jamais entendu parler de ça. À l'époque, je n'étais pas sur les réseaux sociaux, n'avais pas de téléphone portable. » Ses notes





VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN ?

Vous avez en tête une personne établie sur la commune que la rédaction pourrait rencontrer ? Contactez-nous par mail à communication@valdebagnes.ch

chutent. Ses parents l'inscrivent alors à l'école internationale Lemania, à Verbier. C'est le déclic. « Un jour, j'ai vu une de mes profs dans la rue avec sa compagne. Plus tard, j'ai osé lui parler, et ça a tout changé. J'ai enfin pu évoquer mon homosexualité. » Au bout de la table, Margaux écoute avec attention, et ose un commentaire : « C'est sûr qu'à Lausanne, pour moi, c'était beaucoup plus simple. Je voyais souvent des couples homosexuels dans la rue. »

LA NATURE COMME REMÈDE À LA NOIRCEUR

Quoi qu'il en soit, Raphaële a pu compter sur le soutien de ses parents, et cet amour lui a permis de conserver ses liens avec le val de Bagnes. Aujourd'hui, tandis qu'elle est en stage pour six mois à la Police cantonale de Fribourg, elle aime venir se ressourcer à Versegères. « Ça me change du brouillard du Plateau. Ici on a de la chance », dit-elle en regardant le ciel bleu sans nuages et les forêts alentour aux couleurs d'automne. « La nature me fait du bien. » Il faut dire que le métier de criminologue la confronte à des univers peu engageants. « C'est aussi ce qui m'a plu. » Après avoir terminé son cursus à l'École de culture générale, à Martigny, elle cherche sa voie.

Lors d'un entretien au Centre d'information et d'orientation, la fiche « Criminologie » se glisse au milieu d'autres voies plus classiques. Raphaële tilte. Et s'inscrit à la PrEP, une école proposant une passerelle, histoire d'avoir une chance d'accéder aux hautes écoles. « Aller à l'uni sans avoir fini sa scolarité obligatoire et sans maturité, c'était compliqué. Le directeur de la PrEP, un homme décalé, excentrique, m'a donné envie de faire des études. »

« RIEN N'EST JAMAIS TOUT NOIR OU TOUT BLANC »

Bachelor en psychologie, Master en criminologie, travail de mémoire sur les facteurs situationnels et environnementaux dans les crimes sexuels, la suite du parcours se passe sans encombre. La jeune Raphaële a trouvé sa voie, et visiblement s'y épanouit. « La part sombre de l'humain m'intéresse, parce que rien n'est jamais tout noir ou tout blanc. » Et pour la photo, on poursuit sur l'authenticité ? Enfoncée dans un pouf bleu au milieu du bric-à-brac, elle reprend la posture de ses études. « J'aimais bien être ici, je bossais parfois jusqu'à 2h du matin. Ça rendait mon père fou, dit-elle, sourire en coin. Maintenant ça va mieux. » !

culture



LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE FIONNAY

Les archives communales ont pour mission de collecter les documents (papier, audiovisuels, numériques, etc.) ayant un intérêt historique et culturel pour la vallée de Bagnes. Ce patrimoine documentaire permet de retracer les faits marquants du passé et d'analyser les transformations du territoire. De simple hameau, Fionnay devient une station de villégiature en vogue au début du XX^e siècle. Comment expliquer cette métamorphose ? Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? !

→ À découvrir sur valdebagnes.ch/histoire

BIBLIOTHÈQUE : UNE ÉQUIPE, QUATRE SITES, ET UN NOUVEL AMÉNAGEMENT AU CHÂBLE

La Bibliothèque de Bagnes ce sont de nombreuses collections de livres, jeux et jouets. Mais c'est surtout une belle équipe de collaboratrices qui vous accueillent dans les quatre sites (Le Châble, Verbier, Villette, Vollèges) ou lors d'animations, et ce, tout au long de l'année. N'hésitez pas à faire appel à leurs conseils ! Et venez découvrir le nouvel aménagement de la bibliothèque du Châble, qui offre des places de travail supplémentaires, des coins détente avec fauteuils et canapés confortables, et un petit espace de jeu. !

→ Plus d'infos sur <http://bagnes.bibliovs.ch>, au 027 777 11 19 ou à l'adresse biblio@valdebagnes.ch

CONCOURS

PRALINES DE MAUVOISIN

À l'occasion des fêtes de fin d'année, nous vous proposons de remporter une boîte de pralines de Mauvoisin, confectionnées par l'artisan chocolatier de Sarreyer Raphaël Thoos.

Pour participer, il vous suffit de répondre à la question :

Comment s'appelle le guichet qui offre des conseils énergétiques à la population de Val de Bagnes ? !



Envoyez votre réponse avant le 31 janvier 2025, avec votre nom et votre adresse postale, soit par



poste (Administration communale, Concours VdB le mag !, route de Clouchèvre 44, 1934 Le Châble VS), soit en ligne avec le QR code ci-contre.

Cinq bonnes réponses seront tirées au sort et remporteront ce coffret !



De gauche à droite : Roxanne Giroud, Évelyne Fellay, Laurane Pierroz, Rute de Sousa Soares, Esther Joray-Ammann, Emma Meilland et Virginie Santini-Petoud.